

PRIÈRE.

Hommages est rendu à l'honorable sénateur Leonard dont la démission prendra effet le 29 avril 1970.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 28 avril 1970, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président quitte le fauteuil.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

L'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attire l'attention du Sénat sur la question des réclamations présentées par les entrepreneurs qui ont conclu des contrats de construction avec la Couronne ou un de ses mandataires.

Débat terminé.

L'honorable Président reprend le fauteuil.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Grosart reprend le débat sur la motion de l'honorable sénatrice Fergusson, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le Code criminel»

Après débat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise au débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la visite au Sud-est asiatique, en mars et avril 1970, de la Mission annuelle non-gouvernementale de commerce et de bonne-entente,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.